



Actualités en droit du travail

Séminaire de formation

Contexte

- Ce cycle de formation vous permettra de mettre à jour vos connaissances sur les réformes en cours, sur les actualités conventionnelles (Branche du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, Branche de l'aide à domicile) et d'anticiper leurs impacts au sein de votre structure.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances en droit du travail
- Connaître les réformes en cours et anticiper leur mise en œuvre

Programme

- Le programme s'établit en fonction de :
 - L'actualité législative et réglementaire
 - L'actualité conventionnelle (accords de branche - avenants des Conventions Collectives)
 - L'actualité jurisprudentielle

Exemple de programme (juin 2020)

Actualité législative et réglementaire

- Dispositions en lien avec la crise sanitaire:
 - Gestion des arrêts de travail
 - Activité partielle
 - Télétravail
 - Les mesures dérogatoires en matière de congés payés, durée du travail
 - Les mesures dérogatoires en matière de formation professionnelle
 - Les mesures dérogatoires en matière de médecine du travail
 - Les incidences sur les relations collectives de travail
 - Les primes
- Dispositions hors crise sanitaire
 - Loi de financement de la sécurité sociale pour 2020
 - Apprentissage
 - CDD multi remplacement
 - Congé de présence parentale, congé de proche aidant
 - Loi d'orientation des mobilités
 - Congés supplémentaires pour décès d'un enfant

Date(s) :

Inter : 25 mars & 24 juin
& 16 décembre 2021

Lieu :

Inter : URIOPSS - Marseille
Intra : dans vos locaux ou dans ceux de l'URIOPSS selon la pertinence

Durée :

Inter : 3 jours – 21 heures
Intra : selon vos besoins

Coût :

- Dirigeants salariés : 840 €
- Dirigeants bénévoles : 594 €*
A partir du 2ème inscrit : 297 €/personne

Public :

Présidents, directeurs généraux, direction, chefs de service responsable RH

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances
- Échanges sur les pratiques et recherche en groupe des solutions concrètes aux questions posées
- Exposés des décisions de la cour de cassation

Intervenantes :

Emmanuelle AUSINA ou Sophie REZZI,
Conseillères techniques de l'URIOPSS PACA et Corse, Droit social, droit associatif